



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – EURE-ET-LOIR

SESSION DE MAI 2025

A Orléans, le 16 MAI 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000516314	VTC	ADMISSIBLE
0000512492	VTC	ADMISSIBLE
0000521704	VTC	ADMISSIBLE
0000524675	VTC	ADMISSIBLE
0000515625	VTC	ADMISSIBLE
0000464702PF2	VTC	ADMISSIBLE
0000464702PF2	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU